

Date :

De :jacques.chancelier

Répondre à :jacques.chancelier

Pour :pref-icpe <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

Suite à l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, je vous informe des raisons qui me font penser que ce projet est néfaste et inutile pour la région.

1. A l'heure du dernier rapport du GIEC qui pointe l'aggravation extrême du réchauffement climatique, est il nécessaire de rajouter de la circulation routière ? Celle ci étant l'une des causes principales de ce réchauffement voire même la première cause. Il ne s'agit pas non plus de ces merveilleuses voitures électriques inodores incolores et sans saveur que la publicité nous incite à acheter mais de monstrueuses machines de plusieurs tonnes qui dégradent les chaussées, polluent l'air que nous, vous, vos enfants et les enfants de vos enfants respireront. Sans compter le bruit qui affecte les oreilles des riverains et les vibrations ressenties jusque dans les maisons.
2. Se pose ensuite la question de savoir à quoi et à qui vont servir toutes ces marchandises stockées là. Marchandises trimballées d'un bout de l'europe à l'autre et au delà. Le consensus de bon sens qui réclame la relocalisation des biens et des services sur les territoires de proximité me semble bien éloigné du concept de ce type d'entrepôt.
3. Les emplois merveilleux à créer et vantés comme solution à tous les problèmes d'emploi ne seront hélas à part quelques exceptions (emplois de cadres) que des postes de travail qui seront bientôt obsolètes au vu de la rapidité de l'évolution des intelligences artificielles qui se mettent en place dans tous les domaines et particulièrement celui du stockage et manipulation de marchandises.
4. Le label Sologne qui se met en place qui vante le calme et la verdure ne sera t'il pas impacté par ces constructions pharaoniques ? Les hordes de touristes à vélo qui s'apprêtent à emprunter la voie verte prévue à proximité immédiate du site viendront ils contempler ces merveilles architecturales qui on n'en doute pas seront encore là dans 2000 ans telles les pyramides du 21 ème siècle. Ce bel espace ne pourrait t'il pas être investi dans le cadre d'un beau projet d'agriculture urbaine, une régie municipale de maraichage qui fournirait les légumes nécessaires à tous les établissements publics de la ville, voire de la communauté de commune ?
5. Pour terminer, ce projet paraît insensé au vu des défis qui nous attendent dans les années à venir. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore dont un débat public promis par Mr Lorgeoux aurait permis de confronter les avis, je suis parfaitement opposé à ces constructions.

Je vous prie, de recevoir, Monsieur le préfet mes respectueuses salutations.

De :Dapremont Thibault <

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

Monsieur

Il est incompréhensible et déprimant que de telles plates-formes logistiques puissent encore être à l'étude.

Il faut penser que les promoteurs de ce projet n'ont pas vécu le dernier été caniculaire, n'ont pas pris connaissance des catastrophes climatiques dues au réchauffement

climatique, n'ont pas connaissance des derniers rapports scientifiques GIEC plus qu'alarmants.

Le lien entre ces

problèmes climatiques et ce type de projet n'est plus à faire :

-- construction des bâtiments en eux-même : rien que pour le coulage des dalles béton... :bâtiment A seul : plus de 5000 m3 de béton, 1 des matériaux participant fortement au réchauffement climatique.

Je suis suffisamment démoralisé pour ne pas compter pour le bâtiment B, accès goudronné, ect... et l'équivalent en tonne de CO2.

Quant à l'usage envisagé de ce projet, il va avec un mode de consommation qui n'est pas supportable par notre planète.

Quid des pollutions à laquelle nous ne pensons pas souvent : la pollution lumineuse, cause d'une perte importante d'insectes. Ici elle n'est pas totalement prise en compte (éclairage vers le bas, leds)

mais pas d'éclairage intelligent qui se déclenche qu'en présence de mouvements.

Quant aux promesses d'emploi, elles ne sont jamais sûres ni pérennes, ces bâtiments étant destinés à la location, et le nombre d'emplois prévus est souvent surestimé.

Thibault Dapremont

entrepreneur de terrassements

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le projet romorantinais me parait tout à fait hors de propos étant donné la nécessité de préserver les zones humides dans le contexte de sécheresses répétées que nous connaissons.

Bien respectueusement,

Isabelle Dumesnil